



# COMMUNE DE FROIDCHAPELLE

## Enquête publique La Stratégie Biodiversité 360° Procédure d'évaluation environnementale des plans et programmes (Code de l'Environnement – Livre Ier)

Le collège communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
<b>9 août 2023</b>	<b>3 juillet 2023</b>	<b>2 octobre 2023</b>	M. Dominique DELFERIERE Administration communale Place Albert Ier 38 6440 Froidchapelle <a href="mailto:dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be">dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be</a>

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et les samedis 19/08, 02/09 et 16/09 de 9 h à 11 h 30 ou un jour par semaine jusqu'à 20 heures à l'adresse suivante : place Albert Ier 38 – 6440 Froidchapelle.

Conformément au code de l'environnement, cette enquête sera suspendue du 16 juillet au 15 août compris. Le dossier ne pourra donc pas être consulté durant cette période.

Le dossier est également consultable sur le site internet de la commune ([www.froidchapelle.be](http://www.froidchapelle.be)) ou sur le site internet du portail environnement de la Wallonie via le lien suivant : <http://environnement.wallonie.be/enquetes-publiques/biodiversite/>

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Monsieur Dominique DELFERIERE, conseiller en aménagement du territoire (060/45 91 42 – [dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be](mailto:dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be)).

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en aménagement du territoire.

Tout intéressé souhaitant formuler des observations écrites, par voie postale ou électroniques, peut envoyer ses remarques (pour le 2 octobre au plus tard) à l'Administration communale ou en contactant le S.P.W. Agriculture, Ressources naturelles et Environnement à l'adresse suivante : [enquetepublique.biodiversite@spw.wallonie.be](mailto:enquetepublique.biodiversite@spw.wallonie.be).

A Froidchapelle, le 9 août 2023.

Par le collège :

Le directeur général,



Le bourgmestre,

Stéphane DENIS

Alain VANDROMME

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.1., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D.29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.